



**CANDIDATURE A L'ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
ASSEMBLEE GENERALE DU 26 MARS 2025**

Nom : .....  
(en capitales)

Prénom : .....

Date de naissance : .... / .... / ....

Adresse mail (*indispensable*) :

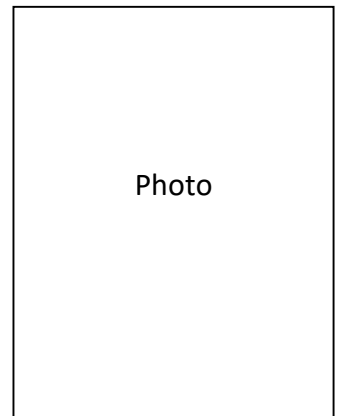
.....@.....

Expert(e) près la Cour d'appel de .....  
Depuis .....

Agréé(e) par la Cour de cassation : OUI - NON (*razer la mention inutile*)  
Si oui, depuis .....

Adhérent(e) de la (les) compagnie(s) membre(s) du Conseil National :

.....  
.....



**Fonctions et engagements en lien avec l'expertise**

**Exprimez si vous le souhaitez en quelques mots les motivations de votre candidature :**

## Conditions d'éligibilité du candidat

1. Appartenir à une association adhérente.
2. Être inscrit sur une liste de cour d'appel ou un tableau de cour administrative d'appel.
3. Ne pas avoir atteint la limite d'âge fixée par l'article 2 alinéa 7 du décret 2004-1463 relatif aux experts judiciaires à la date de l'élection. Pour rappel, cet âge est désormais de 72 ans.
4. Les membres sortants sont rééligibles au maximum 4 fois consécutivement.